



Construire le plan de mobilité de son établissement

Public et prérequis

- Direction d'établissement, direction des ressources humaines, manager
- Prérequis : aucun

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les enjeux des plans de mobilité
- Maîtriser les enjeux réglementaires
- Sensibiliser et concerter les diverses parties prenantes
- Mener la démarche de la conception à l'évaluation

Programme

/ Définitions et contexte

- Définition du plan de mobilité et impacts positifs.
- Contextualisation réglementaire.

/ Parties prenantes

- Parties prenantes externes liées au plan de mobilité et leurs missions (arguments pour les convaincre et les impliquer).
- Parties prenantes internes : freins et avantages pour les collaborateurs et la direction (atelier pratique).

/ Application

- Concertation et consultation.
- La récolte d'informations (quoi, qui, ou, quand, comment).
- L'analyse des données et leur diagnostic.
- Présentation des actions possibles et de leurs coûts.
- Plan d'action et rétroplanning.
- Rédiger son plan de mobilité.
- Suivi et amélioration continue.

Pédagogie

- Pédagogie participative
- Apports de connaissances
- Ateliers de mise en situation

/ animateurs : Agathe Barret ou Jean Gasse

/ durée et tarifs :

- 1 jour en inter-établissements
350 EUR/participant pour un établissement adhérent 2020 du C2DS
500 EUR/participant pour un établissement non adhérent
Le tarif comprend le repas à midi.
- 1 jour en intra-établissement
1 200 EUR pour un établissement adhérent 2020 du C2DS
1 600 EUR pour un établissement non adhérent

/ date et lieu :

29 septembre 2020, Harmonie Mutuelle - 143 rue Blomet - 75015 Paris
Salle Visio Paris Blomet Louis Pasteur RDC

